



## La charte

### Les jeunes ont le droit :

- De s'exprimer librement par oral ou par écrit
- De demander de l'aide ou une discussion avec un adulte
- De s'occuper librement
- De proposer des activités

### Les jeunes ont le devoir :

- De respecter les éducateurs et autres utilisateurs du Lok'al
- De prendre soins du matériel mis à leur disposition
- De respecter le règlement du Lok'al

### Règles de vie du Lok'al

- Lorsqu'ils arrivent au Lok'al, les jeunes doivent venir saluer les animateurs et signer la feuille de présence
- Lorsqu'ils partent du Lok'al, les jeunes doivent venir dire au revoir aux animateurs
- Les jeunes n'ont pas le droit de passer derrière le bar
- Les jeunes n'ont pas le droit de se battre ou faire une bataille de coussins dans le périmètre du Lok'al
- Les jeunes n'ont pas le droit de consommer de l'alcool, des cigarettes, et des stupéfiants à l'intérieur et dans le périmètre du Lok'al

### Les animateurs doivent:

- Etre à l'écoute des jeunes
- Proposer des activités aux jeunes
- Accueillir et être attentifs aux besoins des jeunes

### Signatures: